

Rivière-Salée, le 02 mai 2025

La Principale

A

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

**Objet : Paiement de la demi-pension du 3ème Trimestre (Du 1<sup>er</sup> avril au 19 juin 2025)**

Parents,

Votre enfant n'est pas boursier ou la bourse ne prend en charge que partiellement le montant de la demi-pension, aussi je vous invite à venir régulariser le paiement pour le 3ème Trimestre 2024-2025 :

**Du jeudi 15 mai au mardi 28 mai 2025**

**Au bureau de l'intendance de 8h00 à 11h00 précises.**

Le prix du repas est de : **2,20 Euros.**

Le montant de la demi-pension s'élève à : **48,40 €** soit 22 jours.

- **41,80 soit 19 jours** pour les élèves de 4<sup>ème</sup> (stage du 16 au 20 juin 2025)
- **50,60 soit 23 jours** pour les élèves de 3ème qui ont participé aux ateliers de mise à niveau DNB
- **59,40 € soit 27 jours** pour les élèves qui participent à l'atelier théâtre
- **57,20 € soit 26 jours** pour les élèves qui participent à l'atelier chorale

Les ateliers théâtre et chorale prennent fin le vendredi 6 juin 2025.

Ces différents montants tiennent compte des jours de grève et des jours de stage.

**✍ Veuillez-vous munir de monnaie pour les règlements en espèces**

**✍ NB : Les paiements peuvent être effectués par carte bancaire ou par chèque à l'ordre de L'Agent Comptable du Collège Georges ELISABETH.**

Marie-Claire MIRSA

